

# La Gazette

## du Foyer du Sud

N°7  
juin  
2018



## Édito

Cher.e.s locataires,

En ce beau mois de juin; à l'heure où les vacances se profilent et où certain.e.s auront la chance d'aller au soleil, dans "le sud", il nous semblait important de souligner le travail que le Foyer du Sud a entrepris pour amener plus de soleil et de chaleur dans le fonctionnement de la société.

Depuis quelques mois, le Foyer a adopté une Charte des Valeurs destinée à guider et à soutenir les Travailleurs du Foyer dans toutes leurs actions. Cette charte est le résultat d'un travail collectif et collaboratif de l'ensemble des travailleurs. Elle sera remise et expliquée à tous nos nouveaux collaborateurs.

Les cinq valeurs retenues sont:

**L'AUTONOMIE** - L'autonomie a comme objectif de rendre la personne responsable de ses actes et actrice de sa vie.

**La SOLIDARITÉ** - Les problèmes rencontrés par les uns ou les autres concernent l'ensemble du groupe.

**Le RESPECT** - Capacité de chacun à accueillir l'autre de manière humaine, empathique et bienveillante quel que soit son origine, son sexe, sa culture, sa religion, son milieu social ou son rang hiérarchique.

**La CONVIVIALITÉ** - Capacité à favoriser la tolérance et les échanges réciproques entre personnes dans un climat de confiance, dans un cadre détendu et une ambiance chaleureuse.

**L'INTÉGRITÉ** - Capacité à respecter ses engagements et ses valeurs avec fiabilité et stabilité malgré les pressions contraires, à agir de manière honnête.

Actuellement, des groupes de travail ont été mis en place pour décliner ces valeurs en actions concrètes qui seront petit à petit intégrées dans le travail quotidien.



**Guy Bertholomé & Catherine François**  
Président et Vice-Présidente du Foyer du Sud

Ces valeurs sont aussi reprises sur le porte-clefs remis à chaque nouveau locataire.

Ces valeurs sont désormais la base de notre travail et doivent régir toutes nos décisions au Conseil d'Administration, au guichet, à la Direction, dans les services, auprès de nos concierges mais aussi nous l'espérons, au sein de nos locataires!

Il nous reste à vous souhaiter, Cher.e.s locataires, de passer d'excellentes vacances, qu'elles vous apportent repos et bonheur!

**Catherine et Guy**  
Président et Vice-Présidente du Foyer du Sud





# Le Foyer du Sud désormais sur la toile!

Votre société de logement social dispose désormais de son propre site web. Principalement conçu pour informer les locataires et répondre à leurs préoccupations, il s'adresse aussi au tout venant et aux personnes en recherche d'un logement social. Ceux-ci trouveront notamment une réponse aux questions les plus fréquemment posées.

**NOUVEAU SITE INTERNET**  
du Foyer du Sud

**NIEUWE WEBSITE**  
van de Zuiderhaard

[www.foyerdusud.be](http://www.foyerdusud.be)

LES LOGEMENTS SOCIAUX  
de Forest et de Saint-Gilles

Nobly patroune

LES LOGEMENTS SOCIAUX  
de Forest et de Saint-Gilles

Je cherche un logement social

LES LOGEMENTS SOCIAUX  
de Forest et de Saint-Gilles

Organigramme

LES LOGEMENTS SOCIAUX  
de Forest et de Saint-Gilles

Je suis locataire au Foyer du Sud

LES LOGEMENTS SOCIAUX  
de Forest et de Saint-Gilles

Qui sommes-nous ?

# Bienvenue au RGPD !

**Le 25 mai dernier entrait en vigueur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).**

Cette nouvelle réglementation européenne veille à ce que les personnes reçoivent davantage d'information et de contrôle sur leurs données gérées par des tiers.

La protection des données des candidats locataires, des locataires et de son personnel est primordiale pour le Foyer du Sud. Nous y accordons beaucoup d'importance.

Dans le cadre de cette réglementation, sachez que nous avons fait un long travail de formation et de changement en regard de la protection et de la gestion de vos données personnelles.

**Des ateliers ont été menés et nous avons :**

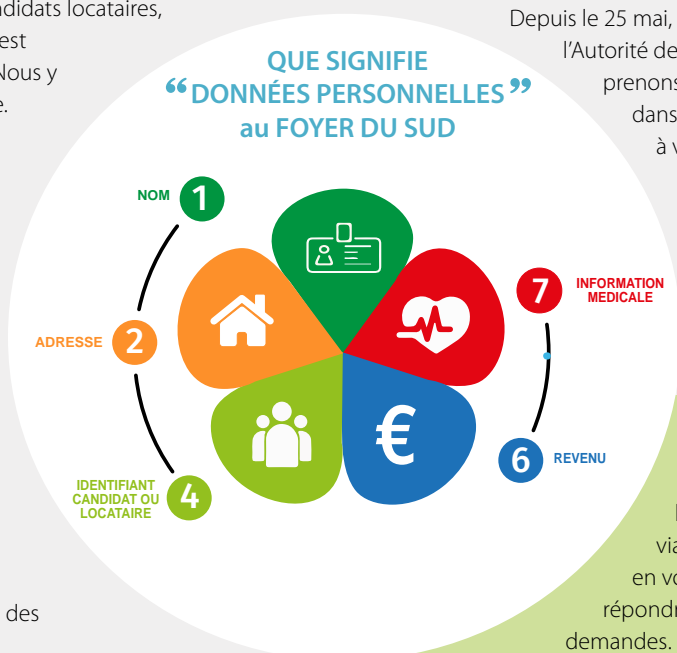
- ▶ sensibilisé notre personnel, tant sur la sécurité que sur la protection des données à caractère personnel;
- ▶ créé un registre des traitements des données;

- ▶ créé un registre des incidents et des brèches de sécurité;
- ▶ désigné des responsables de traitements de données;
- ▶ désigné un responsable de la protection des données;
- ▶ informé nos sous-traitants et vérifié qu'ils respectent bien leurs obligations

Depuis le 25 mai, nous sommes en relation avec l'Autorité de Protection des Données. Nous prenons en compte cette réglementation dans chacun de nos projets et décisions à venir.

Etant donné que nous avons une mission de Service Public, nous n'utiliserons pas vos données à des fins commerciales, la notion de consentement n'entre pas en ligne de compte.

Sachez que vous pouvez à tout moment nous contacter pour des questions relatives à la protection de votre vie privée, via [privacy@foyerdusud.be](mailto:privacy@foyerdusud.be), ou en vous adressant au guichet. Nous répondrons à vos questions et à vos demandes.



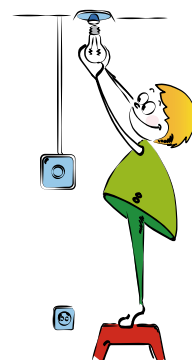
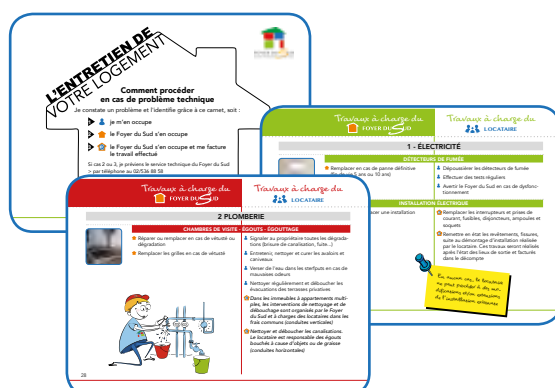
# Une brochure au service des locataires !

## TOUT SAVOIR SUR LA RÉGULARISATION DES INTERVENTIONS DANS VOTRE LOGEMENT

Répondre aux demandes d'intervention des locataires est une priorité pour nous. Afin de clarifier les possibilités qui s'offrent à vous en la matière, vous recevrez très prochainement une brochure qui fera le point sur l'étendue des prestations à charge du Foyer du Sud dans ce cadre (appel téléphonique, accueil, service social...).

Outre des points juridiques et techniques, le document synthétisera notre politique en matière de soutien aux locataires et de maintien d'un haut niveau d'entretien de nos immeubles et logements. Il reprendra, en outre, les forfaits prévus pour les factures, qui prennent en compte les éléments suivants :

- ▶ main d'œuvre pour l'exécution d'un travail fini
- ▶ prix coûtant des fournitures
- ▶ déplacement forfaitaire



# Communications de service

## PANNE D'ASCENSEUR ?

Le suivi des contrats de maintenance passe du service location au service technique. En cas de panne d'ascenseur:

- **pendant les heures de bureau:**  
appelez le service technique au 02.536.88.58
- **en dehors des heures de bureau:**  
contactez le service de garde (voir en bas de page)
- **en dehors des heures de garde:**  
appelez le n° du maintenancier indiqué en dehors des ascenseurs.

## OCTROI DE FINANCEMENT EN PLAN QUADRIENNAL 2018-2021

**quatre nouveaux projets de travaux à l'étude sont prévus en vue d'une amélioration continue de notre patrimoine:**

- Programme de rénovation de chaufferie – 900.000€
- Programme de mise en conformité électrique des logements et communs – 800.000€
- Programme d'amélioration des moyens de lutte contre l'incendie – 1.300.000€
- Rénovation partielle d'enveloppe et amélioration de la ventilation de l'immeuble rue de Bosnie 127 à 143 à 1060 Bruxelles – 2.000.000€

Un complément de financement est prévu pour les travaux de rénovation de la Nouvelle Cité Phase 2 & 3 – 7.300.000€

## En bref

A partir du 2 juillet jusqu'au 31 août, l'heure d'ouverture de nos guichets est modifiée:

# HORAIRE D'ETE

du lundi 2 juillet au vendredi 31 août > de 8h à 13h30

GUICHETS OUVERTS

A Saint-Gilles

Le lundi et le mercredi  
de 8h30 à 11h30

A Forest

Uniquement le mardi  
de 8h30 à 11h30



## Numéros et infos utiles

Editrice responsable: Catherine François, rue d'Albanie 53, 1060 Bruxelles

**Foyer du Sud** Téléphone général : 02 563 27 27  
Adresse e-mail générale : [fds@foyerdusud.be](mailto:fds@foyerdusud.be)  
Site web : [www.foyerdusud.be](http://www.foyerdusud.be)

**Services de garde** Pour les urgences **UNIQUEMENT, un service de garde est assuré :**  
du lundi au jeudi de 16h30 à 18h30, le vendredi de 14h à 18h30.  
Les week-ends et jours fériés de 9h à 12h30 et de 13h à 18h30.

- ▶ pour les locataires forestois, le numéro de téléphone du concierge de garde est le 0496/50.61.50
- ▶ pour les locataires saint-gillois, le numéro de téléphone du concierge de garde est le 0494/51.32.68